

L'avenir de l'accueil de la petite enfance selon la ligue des familles...

Nous entamons notre tour des initiatives, réflexions et débats autour de l'accueil de l'enfance... Nous vous emmenons à l'Université d'automne de la Ligue des Familles qui s'est tenue le 13 novembre 2012... Au programme : la pénurie de places d'accueil de l'enfance et l'accessibilité des places existantes...

A quelques encablures des élections régionales (en 2014) et juste après celles au niveau communal, la Ligue a défini 4 priorités :

- créer 4.000 places de qualité par an ;
- diminuer le coût de l'accueil pour les parents ;
- encourager l'ONE à soutenir les acteurs ;
- oser le débat « un seul ministère pour les enfants ».

Elles ont constitué le corps de cette journée de réflexion.
Les autres thèmes qui y ont été abordés seront présentés dans un prochain numéro...

Créer 4.000 places de qualité par an

Satisfaire les besoins de chaque parent en 2022 nécessite, selon la Ligue, la création de 4.000 places de qualité par an. Cela représente donc 40.000 places supplémentaires sur 10 ans, pour un total de 77.000 places. Ce nombre de places tient compte de l'occupation d'une place par plusieurs enfants (occupation successive et simultanée - temps partiels). Elle repose sur une estimation des besoins, à revoir selon l'évolution de la situation des familles.

Ces places supplémentaires requièrent bien entendu de mobiliser des moyens financiers très importants (Fédération, Régions et Communes). Elles devraient par ailleurs être réparties de manière à rééquilibrer l'offre d'accueil, actuellement très variable d'une Commune à l'autre, à limiter les déplacements des parents (création de places dans les bassins de vie des parents) et à ne pas renforcer les inégalités.

La Ligue demande en outre de garantir le maintien des milieux d'accueil subventionnés par le FESC fédéral, après le transfert de ses compétences aux Communautés/Régions, et de prendre en compte l'évolution des besoins (accueil d'urgence, flexible, d'enfants malades, extra-scolaire).

Denis LAMBERT, Directeur général de la Ligue des Familles a exprimé l'idée qu' : « Un accueil de qualité ne coûte pas, c'est son absence qui coûte ». Un accueil de qualité favorise en effet la réussite scolaire, l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté et le travail...

L'accueil moins cher

La Ligue souhaite faire baisser la participation financière des parents les plus modestes (ceux qui paient le prix le plus bas prévu dans le barème ONE), rendre ce barème plus progressif et le généraliser à l'ensemble des milieux d'accueil 0-3 ans.

Ce thème a fait l'objet d'un atelier, au cours duquel l'étude menée actuellement par la Ligue à propos de la Participation Financière des Parents (PFP) a été présentée. D'autres intervenants dans cet atelier ont mis en évidence que les Communes bruxelloises disposant du moins de places d'accueil sont aussi celles dont les habitants sont les plus pauvres.

Différentes pistes de réflexion ont été présentées. Elles devront être étudiées, en prenant en compte l'ensemble des paramètres : le coût pour les parents, le financement des milieux d'accueil et les moyens budgétaires mis à disposition de l'ONE.

Encourager l'ONE à soutenir les acteurs

La Ligue et les professionnels présents du secteur de l'accueil d'enfants 0-3 ans ont exprimé leurs demandes à l'ONE, représenté par son Administrateur général, Benoît PARMENTIER. Ce dernier y a expliqué qu'il croit aux bénéfices du croisement d'idées. Concrètement, il a annoncé que ces demandes et idées alimenteront la future réforme des milieux d'accueil, au même titre que les initiatives d'autres organisations. Ce travail se fera, notamment, à travers la synthèse des différentes contributions qui sera réalisée par le Conseil d'avis, à la demande du Conseil d'Administration de l'ONE. Une manière de réaliser cette modification en concertation avec le secteur et de dégager une vision commune...

Quelles sont ces demandes ? Celles de la Ligue portent sur la facilitation de la prise d'initiative des porteurs de

projet d'accueil. Comment ?

- En soutenant les porteurs de projets, notamment via la mise en place d'un guichet unique, en créant des commissions locales de l'accueil, en encourageant la concertation avec les pouvoirs publics.
- En améliorant les outils de la programmation des places d'accueil, par une évaluation précise des besoins des parents, des critères de sélection des projets par bassin et en tenant mieux compte de la diversité des besoins et en organisant une programmation qui couvre une période de 5 ans.
- En simplifiant les modes de financement des milieux d'accueil par les différents pouvoirs subsidiant.

Ses demandes portent par ailleurs sur le soutien des milieux d'accueil existant. Comment ?

- En distinguant les normes d'encadrement en personnel des enfants, des autres normes à appliquer plus soupagement.
- En veillant à mieux prendre en compte la réalité des milieux d'accueil qui pratiquent plusieurs formules d'accueil.
- En conciliant la mise en œuvre des normes de qualité et la rencontre des besoins des parents, à mieux estimer et prendre en compte.
- En gérant de manière centralisée les demandes d'inscriptions, ce qui permettrait, d'après la Ligue, de mettre fin au système de la liste d'attente.

D'autres intervenants ont exprimé des demandes que l'on peut résumer en :

- élargir l'accès aux formations continues agréées et subventionnées par l'ONE, dont les séances devraient être plus nombreuses ;
- faire évoluer leurs contenus pour le personnel d'encadrement, selon son profil (formations intégrant l'évolution de la société, au management, au secret professionnel, à la gestion de la maltraitance, ...);
- simplifier les démarches administratives (Intervention Accueil, à remplacer par une baisse du prix payé par les parents, et modalités de subventionnement, ...);
- réaliser une enquête de satisfaction auprès des parents ;
- subventionner davantage le personnel des milieux d'accueil subsidiés par l'ONE (absence/remplacement, 7h36 de travail par jour alors que le milieu d'accueil est ouvert davantage, subventionner le personnel logistique,...);
- mieux prendre en compte la perte financière pour le milieu d'accueil due à l'augmentation des absences motivées des enfants ;
- optimiser l'occupation des places existantes ;
- stabiliser les prélèvements au titre de rétrocession, pour les crèches et préguardiennats, en augmentant le montant-pivot, inchangé depuis 2003, alors que la PFP augmente (barème indexé chaque année).

Message reçu 5 sur 5...

Benoît PARMENTIER a notamment rappelé que la réforme de l'ONE de 2002 a permis d'apporter plus de soutien au secteur, à travers la création de nouveaux services et fonctions : soutien à la parentalité, Agents Conseil, Conseillers pédagogiques, ...

Il a par ailleurs exprimé la volonté d'encore accentuer la logique de gestion par projets et d'améliorer la collaboration avec les organismes scientifiques, les Universités, ...

A titre d'exemples, il a épinglé deux projets en cours :

- la recherche-action « Article 114 – Formations initiales ». Ses objectifs ? Analyser les formations requises (accueil et encadrement), construire des passerelles et formuler des propositions d'adaptation des législations et des recommandations au Gouvernement ;
- la signature de protocoles d'accords avec les Régions, en vue de mobiliser des subsides à l'infrastructure et en personnel visant à créer de nouvelles places d'accueil.

Un seul ministère?

Neuf Ministres sont concernés par la politique d'accueil de la petite enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles. La dispersion des niveaux de pouvoirs nuit à la cohérence des décisions et à la prise en compte des défis actuels et futurs. La Ligue propose de débattre d'une politique éducative globale, en créant un Ministère unique de l'éducation des enfants. Ce débat associerait les élus, les partenaires sociaux, les acteurs associatifs et les usagers.

Autres thèmes...

D'autres thèmes ont été abordés et débattus :

- les priorités politiques d'accueil du Gouvernement pour l'accueil de l'enfance à Bruxelles et en Wallonie ;
- envisager les politiques d'accueil avec des retours sur investissement ?

- rencontrer une diversité des besoins ?

Nous y reviendrons dans une prochaine édition... Nous vous fixons également rendez-vous pour la prochaine étape de ce Tour des initiatives. Elle concernera la journée organisée par le RIEPP : « Accueillir la diversité des familles : contextes variés, pratiques partagées ». A suivre...

Pour en savoir plus :

www.citoyenparent.be

Bernard GEERTS,
Conseiller à la Direction
Milieux d'accueil 0-3 ans